

PARIS-CENTRE

Seizième année. — N° 5.482

ALONNEMENTS:

	En an	Six mois	Trois mois
Nièvre et limitr...	44.00	25 00	13.00
Autres départ...	52.00	28.00	15.00
Union postale...	62.00	43.00	22.00

TELEPHONE : 2-47 & 2-48

Régional Quotidien
Quinze centimes

Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames) 5, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

COMPTE CHEQUES POSTAUX : Paris 872-43 — REGISTRE DU COMMERCE : N° 87

MARDI

26

FÉVRIER 1924

Cours officiels des changes :

LIVRE 97,70

DOLLAR 22,79

LIRE 99

Après Bourse : Livre 97,50 ; dollar 22,57

Que peut chercher la finance internationale

Il faudrait tout de même que l'opinion publique française comprît que c'est une véritable absurdité de compter sur la « finance internationale » pour obtenir les réalisations de la victoire. C'est exactement la même absurdité que celle commise par les auteurs du traité de Versailles, qui ont compté sur la coopération internationale pour réaliser la même fin. L'expérience a abouti au résultat inévitable.

Les événements ont démontré que la solidarité ne survivait pas à la lutte, parce que les intérêts n'étaient plus solidaires. C'est ainsi que le traité de Versailles a pu être signé. On pouvait croire la démonstration définitivement faite quand l'opération de la Ruhr a été décidée. Cette opération n'avait un sens que si elle traduisait la volonté des grandes victimes de la guerre de substituer l'action directe personnelle à une coopération purement fictive. Cette action directe n'était évidemment logique qu'à condition d'être conduite à ses conclusions extrêmes. La sécurité garantie par la destruction radicale de la puissance allemande. Les réparations assurées par la prise directe : la saisie.

Tout change du moment que l'on revient à la combinaison internationale. Nous retournons aux chimères du traité de Versailles. Franchement c'était de la naïveté de penser que la « Finance Internationale » aura plus d'altruisme et de sensibilité que les gouvernements.

La Finance Internationale ! elle ne peut se proposer qu'un but : c'est de reprendre les affaires, c'est de restaurer une situation aussi favorable que possible à ceux qui dirigent l'opération de salut, c'est-à-dire aux grands brasseurs d'affaires anglais, américains et neutres. Comment se présentent aux yeux de ces gens-là les questions vitales de la France attend la solution. Voilà ce qu'il faut considérer avant qu'il ne soit trop tard.

Le problème de la sécurité d'abord. Sur ce point, les hommes d'affaires de tous les pays ont une opinion très simple. Vous n'avez qu'à lire même en France les journaux spécialisés de ce genre. A leurs yeux, les hommes qui redoutent la guerre sont les songes creux, des alarides, des manieurs de bruyères de noir. Le meilleur antidote contre la guerre est la solidarité des intérêts. Rappelez-vous les raisonnements de M. Lloyd George avant 1914. L'Angleterre est pour l'Allemagne un bon client pour quelle songe jamais à lui faire la guerre. Non plus le « Godant arma togæ », mais le « Godant arma caduceo ». Les lettres de change et les carnets de chèques valent mieux que toutes les troupes de couverture.

Prenez maintenant le problème des réparations. Comment se présente-t-il à la Finance Internationale. L'Allemagne s'est constituée en formidable outillage industriel, mais elle a volatilisé tout son fonds de roulement. Profitant de la liberté qu'on lui a laissée pendant quatre ans, elle a remis à neuf tout ce que la guerre avait usé dans son matériel. Elle a immobilisé en établissements neufs tous les capitaux qui n'ont pu passer la frontière.

Maintenant, si on ne l'aide pas à combler ce vide, elle tombera dans une effroyable anarchie, empoisonnant l'Europe, privant la Finance Internationale d'un immense marché. Il faut donc lui avancer les sommes nécessaires à la remise en marche de la machine. Naturellement, le remboursement de ces sommes devra passer avant toute réparation.

Ensuite, pour payer les sommes immenses dues aux vainqueurs, il faudrait que l'Allemagne réalisât des bénéfices immenses. L'Allemagne ne peut payer par son travail, par conséquent par la concurrence à la Finance Internationale, qui a entrepris de la sauver. Songez-vous à ce que devrait être cette concurrence pour payer seulement quelques milliards de marks-or par an ? Un simple petit détail que je recommande à votre réflexion. Personne n'ignore que l'Allemagne était devenue en 1914, une terrible génoise dans la lutte économique. C'est même pour cela que la guerre a éclaté. Eh bien, avant 1914, la balance commerciale de l'Allemagne était en déficit de quelques 1.500 millions de marks-or par an. En 1913 seulement, ce déficit était tombé à 700 millions. Or avant la guerre, l'Allemagne combinait, le fer et le charbon, avait le quasi-monopole des colorants et de la potasse, un demi-siècle d'avance dans les industries électriques, la seconde marine marchande du monde. Tous ces avantages n'existent plus. Bien au contraire, l'Allemagne a perdu le fer, la moitié de sa potasse et en plus les fiers de sa production alimentaire. Et elle devrait pour payer, réaliser des milliards de marks-or de bénéfices !

Autant dire qu'elle devrait ruiner le commerce du monde entier. Franchement, y a-t-il un homme de bon sens pour prêter à la Finance Internationale un tel calcul ? Non, la Finance Internationale sera la première à empêcher les Allemands de se procurer les moyens de se libérer, s'ils en avaient l'envie. La Finance Internationale remettra l'Allemagne sur ses jambes pour rouvrir un marché capital et rattraper ses avances. Elle nous fera toutes les promesses et nous octroiera même quelques dollars pour nous empêcher de faire avorter son plan. Si nous nous laissons prendre, l'affaire en main, elle nous laissera les poches vides en face d'une Allemagne restaurée, avide de revanche.

Pensons-y avant qu'il ne soit trop tard. SAINT-BRICE.

Le procès de Hitler et de Ludendorff s'ouvre aujourd'hui

Des mesures d'ordre ont été prises à Munich

Berlin, 25 février. — On mande de Munich à la « Montag Post » que le procès Hitler, qui commence demain mardi à Munich, donne déjà à la ville un cachet spécial. Ce procès sensationnel se déroulera dans l'école de guerre, où sont instruits les jeunes officiers de la Reichwehr. Cet établissement, par une curieuse coïncidence, joua un rôle dans l'affaire qui vient en jugement. Le lieutenant Heinrich Pernez, beau-fils de Ludendorff, tenta, en effet d'engager une centaine de soldats de l'école de guerre à désertir pour se joindre aux troupes de Hitler. Il n'y réussit guère. Le lieutenant Pernez sera demain sur les bancs des accusés, avec neuf autres inculpés.

Les rues bloquées

Tous les accusés seront transportés, ce matin, à l'école de guerre. On a choisi ce bâtiment parce qu'il est très facile à surveiller et à isoler. Toutes les rues qui y aboutissent seront bloquées et gardées par la police. On a établi en outre une zone autour de l'école, dans laquelle tout rassemblement de plus de trois personnes est interdit.

Déense de filmer ou photographier

Il est rigoureusement défendu de photographier ou de tourner des films sans autorisation spéciale. Il sera impossible à toute personne n'ayant rien à faire dans le procès de passer par les rues bloquées. Les courriers, portant les comptes rendus de l'école de guerre aux rédactions, seront munis de cartes spéciales. Le choix des journalistes et des auditeurs pouvant assister aux débats a été des plus rigoureux.

Les curieux seront fouillés

La police est autorisée à fouiller sur-le-champ toute personne suspecte de vouloir faire entrer des armes ou tout autre objet dangereux dans la salle d'audience. La liste des journalistes n'a pas été examinée trois fois, mais trente. Les journalistes étrangers en effet que des perturbateurs ne se mêlent à eux.

Les audiences se tiendront dans la grande salle à manger de l'école. Sur une estrade, autour d'une longue table, prendront place les sept juges, c'est-à-dire cinq membres du tribunal populaire et deux juges suppléants. Les accusés, qui se trouvent encore dans la prison de Landsberg, seront transportés à Munich cette nuit en secret.

La politique et les affaires



Phot. Mourisse Cl. Paris-Centre

M. DE MONZIE le sénateur du Lot, est l'avocat du raisonnement Léon David, inculpé dans le scandale des pétroles

UN CONSEIL DE CABINET

Bruxelles, 25 février. — Un conseil de cabinet se réunira aujourd'hui après-midi au ministère des finances, sous la présidence de M. Thiémiss. M. Jaspars fera connaître à ses collègues l'état des travaux du comité des experts et de la situation extérieure. A propos de la situation financière, MM. Thiémiss et Van de Vyverre préciseront les mesures à prendre en ce qui concerne les dommages de guerre.

LA VIE CHÈRE EN BELGIQUE

Bruxelles, 25 février. — L'index-nombre publié par le ministère de l'Industrie et du Travail accuse une augmentation sensible du coût de la vie. Le nombre-index est de 495, contre 480 le mois dernier.

CEUX QUI PILLENT LA FRANCE

On incarcère cinq nouveaux voleurs d'artillerie lourde

Et ce n'est pas fini...

Châteauroux, 25 février. — L'enquête sur les détournements de matériel militaire commis au parc de réparations d'artillerie lourde sur la voie ferrée à Neuville-Pailoux, a donné comme résultat une première série d'arrestations.

Sont incarcérés : M. Chamavet, chiffonnier en gros à Issoudun, M. et Mme Aubin, débitants à Neuville-Pailoux, MM. Henri Denis, de Neuville-Pailoux, et Nogier, de Saint-Balentin.

Un sixième inculpé, M. Bagnole, chef monteur au parc, a été laissé en liberté provisoire.

D'autres arrestations sont annoncées.

LA CRISE DU LOGEMENT ET LES ETUDIANTS

Paris, 25 février. — Après l'enquête et les démarches qu'il a entreprises, dès que se sont produits les faits dont se plaignent les étudiants, un sujet des logements, le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, a conféré avec le recteur de l'Académie de Paris, les directeurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire.

Il a été décidé de constituer d'urgence sous la présidence du recteur un comité d'aide immédiate aux étudiants composé de hautes personnalités dont la collaboration paraît devoir être particulièrement efficace dans les circonstances présentes.

Ce comité apportera son concours à la commission mixte des bourses de la société des Amis de l'Université et du conseil de l'Université.

Il y a lieu de penser qu'il pourrait peut-être ainsi remédier provisoirement aux situations les plus critiques.

Madre part, une conférence sera tenue cette semaine au ministère de l'Instruction Publique entre les représentants les plus qualifiés des administrations publiques de Paris, pour rechercher les locaux qui, dans le plus court délai et aux moindres frais possibles, seraient mis à la disposition des étudiants obligés d'évacuer leurs logements actuels.

Sans doute, il ne saurait être donné satisfaction qu'à un nombre limité d'étudiants, mais du moins l'aide accordée ainsi résoudrait les difficultés les plus préoccupantes. Ce serait d'ailleurs sans préjudice des efforts entrepris auprès du syndicat des hôteliers et des mesurés légales qui serait opportun de prendre.

LA REDUCTION DES DEPENSES RECOUVRABLES

Paris, 25 février. — Le ministre des finances vient de saisir la commission des finances de la Chambre des députés de propositions tendant à réduire de 150 millions environ les crédits prévus pour 1924 au projet de budget des dépenses recouvrables.

Ces diminutions ne portent pas sur les dépenses de dommages de guerre et concernent principalement les dotations des services et travaux publics et les dépenses administratives.

LE ROI N'A POINT PATRONNE LA CONTRE-REVOLUTION

Athènes, 25 février. — Certains républicains ayant affirmé que le roi actuel avait patronné la contre-révolution d'octobre, le général Gargalidis, chef de la contre-révolution, condamné à mort, et actuellement en prison, a la suite d'une communication de peine, a adressé au président de la Chambre, une lettre, affirmant que cette assertion est absolument erronée.

Un discours du chancelier Marx PAS D'INFLATION

Berlin, 25 février. — Dans un discours prononcé hier dans l'hémicycle du Reichstag à l'occasion d'une manifestation en faveur des classes moyennes intellectuelles de l'Allemagne menacées par la misère, le chancelier Marx, après avoir dit l'intérêt qu'il portait à ces classes et à tous les hommes qui travaillaient au développement de la science, de l'art et de la culture allemande, ajouta :

« Notre chemin est clairement indiqué, nous avons tous le devoir de nous serrer les lèvres et de nous dire que nous devons tenir le mois prochain, aucune inflation ne doit se produire, il nous faut balancer notre budget. Aux experts nous devons montrer que le peuple allemand est résolu aux sacrifices extrêmes pour se relever par ses propres forces, pour mettre de l'ordre dans ses propres finances, autant que cela est possible. Alors nous pourrions nous présenter ouvertement devant les experts et leur dire : Voici nos livres, voyez comment nous augmentons nos impôts, comprimons nos dépenses, réduisons à la portion congrue les appointements de nos fonctionnaires ».

VERS LEQUILIBRE BUDGETAIRE DU REICH

Paris, 25 février. — Le comité Dawids a examiné ce matin le rapport de sa sous-commission budgétaire sur le moyen d'équilibrer le budget du Reich. La sous-commission de la banque étudiera cet après-midi le rapport des experts des questions ferroviaires, MM. Leverage et Acworth.

Un neurasthénique blessé sa femme de deux coups de fusil

Il tente ensuite de tuer à coup de crosse puis il se fait justice

Tunis, 25 février. — M. E. Ellul, qui appartenait à une honorable famille de Sfax, a tenté de tuer sa femme puis s'est fait sauter la cervelle.

Mme Ellul, grièvement blessée, a pu raconter comment les faits se sont passés.

Depuis une année, son époux s'était très bien conduit, ni joueur, ni buveur, il oubliait d'une excellente santé. Un enfant avait deux mois, mais depuis quelques jours, Ellul se montrait triste, neurasthénique, il était d'humeur taciturne et refusait d'expliquer à sa femme les causes de cette crise morale.

Il s'était couché hier soir et avait passé une bonne nuit. Ce matin, il se leva en même temps que sa femme, vers 7 heures. Pendant que celle-ci vaquait aux travaux du ménage, sans que rien eût fait prévoir son geste, il saisit son fusil de chasse à deux coups et fit feu sur Mme Ellul, à bout portant.

Epouvantée, mais par miracle indemne, celle-ci se sauva dans une petite cour voisine.

Son mari l'y suivit et tira sur elle un deuxième coup de fusil.

Le malheureux avait sans doute à ce moment les mains jointes en signe de supplication, car les chevrotines l'atteignirent aux deux mains et à l'épaule droite.

Son arme déchargée, M. Ellul se rendant compte que sa femme n'était pas grièvement atteinte, prit le fusil par le canon, et la trappa à coups de crosse.

Atteinte au cuir cheveu, déchiré sur 13 centimètres, la malheureuse s'affaissa dans son sang.

Le mari se relia alors dans sa chambre où on ne retrouva quelques instants après que son cadavre. Il avait rechargé son arme et s'était tiré une balle sous le menton. Le projectile avait traversé toute la tête et la boîte crânienne avait éclaté.

LA CHANCE DANS LA MALCHANCE

Un autobus tombe dans un ravin de 40 mètres

Les onze voyageurs sont blessés

Montbrison, 25 février. — Ce matin, à Chalmazelle, un autobus conduit par son propriétaire, M. Goutte, dérapa et tomba dans un ravin profond de 40 mètres. Cinq des voyageurs sur onze que transportait l'autobus ont été sérieusement blessés et transportés à l'hôpital de Montbrison.

Les six autres sont légèrement contusionnés.

Plus d'accidents de chemins de fer ! Mais c'est en Angleterre

Londres, 25 février. — Les accidents de chemins de fer pourraient désormais être évités, grâce à une invention britannique. En cas d'obstruction de la voie, les trains s'arrêteraient automatiquement. L'inventeur a travaillé pendant 15 ans pour atteindre ce résultat.

Un navire se brise en deux

Amsterdam, 25 février. — Le vapeur grec *Assimina Membricus*, chargé de grains, qui avait quitté Buenos-Ayres à destination d'Anvers, s'est échoué près de Bath. Quatre remorqueurs tentèrent de le remorquer, mais le navire se brisa en deux. L'équipage composé de 60 hommes, a été sauvé.

Un bateau retardé en mer fait feu de tout bois

Londres, 25 février. — Ayant été retardé par le mauvais temps et son approvisionnement en charbon n'étant pas suffisant, le vapeur britannique « City », venant de Lisbonne et à destination de Newport, a dû en cours de route brûler une partie des planches des cabines ainsi que le bois de son bastingage et tous les meubles disponibles du bâtiment.

LE CRIME ATROCE D'UN REPRIS DE JUSTICE

Il taillade mortellement le visage de son amie puis se pend

Saint-Etienne, 25 février. — Dans la soirée d'hier, vers 18 heures, M. Rey et sa femme, domiciliés 27, rue Alfred de Musset s'apercevaient soudain qu'un plafond de leur appartement, une tache rouge venait d'apparaître et s'élargissait rapidement. Des gouttes de sang ne tardèrent pas à tomber, une à une, sur le parquet.

M. Rey, monta aussitôt à l'étage occupé, au-dessus du sien, par un repris de justice, nommé Degaches, qui y logeait en compagnie de son amie Julie Pataud, âgée de 39 ans. Degaches lui-même, les mains rouges de sang, vint ouvrir, et comme M. Rey ne cachait pas son épouvante, il tenta de le rassurer : « En me battant avec ma femme, dit-il, je me suis coupé ! ». Le curieux voisin qui avait entendu Julie Pataud, étendue inanimée sur des chaises, s'empressa d'ouvrir le commissaire de police, M. Mourreau, qui se transporta aussitôt sur les lieux.

Dans l'appartement que le repris de justice venait de quitter, on trouva, étendue sur une chaise, les bras pendants, la tête recouverte d'un châle dont les mailles retenaient encore un couteau ébréché, la malheureuse femme qui ne donnait plus signe de vie. Le visage de la victime, une fois découvert, apparut exsangue, les yeux dilatés, gardant une expression d'angoisse effroyable. Le front avait été tailladé avec une sauvagerie inouïe. L'épave sanglée à blanc par le criminel, Julie Pataud avait eu le cou pressé jusqu'à ce que la dernière goutte de sang se soit échappée de ses blessures. Une véritable mare de sang recouvrait le parquet.

Le commissaire de police lança aussitôt des agents à la recherche de l'assassin et prit des mesures pour faire transporter le cadavre à la morgue.

Une surprise sanglante attendait les employés lorsqu'ils pénétrèrent pour enterer le corps de Julie Pataud : Degaches, remonté chez lui sans avoir été aperçu, s'était pendu avec sa ceinture. On s'empressa de détacher le meurtrier ; celui-ci avait déjà cessé de vivre.

Degaches, qui avait déjà subi dix condamnations, avait tenu, cette fois, à se faire justice lui-même.

L'amélioration de l'état de santé de M. Bonselvitz va s'affirmer

Paris, 25 février. — Nous avons pris ce matin des nouvelles de M. Bonselvitz, victime de l'attentat du restaurant Savoia. L'amélioration des jours précédents continue : température 37,7 à 37,8. Le blessé a passé une nuit relativement calme, et si cet état persiste, il sera probablement transporté cet après-midi dans une maison de santé.

La célébration de l'annexion de Fiume aura lieu le 16 mars

Rome, 25 février. — En raison de la légère attaque d'influenza dont souffre le roi d'Italie, son voyage à Fiume en rapport avec la célébration officielle de l'annexion de cette ville, a été remis au 16 mars. Le prince héritier est, aussi, légèrement malade.

UNE EGLISE DETRuite PAR UN INCENDIE

Londres, 25 février. — On annonce que l'église de Helensburgh, près de Glasgow, a été complètement détruite par un incendie hier après-midi. Les dégâts sont évalués à 25.000 livres.

Les Allemands raflent nos chevaux

Le Mans, 25 février. — Le syndicat des négociants en chevaux de Saardie, a porté plainte contre des acheteurs allemands qui parcourent tous les marchés de la région et raflent tous les chevaux à des prix exorbitants.

Ces étrangers séjournent en ce moment au Mans. La police de cette ville a ouvert une enquête.



— Carcon, le Bollin.
— Et avec ça, qu'est-ce que Monsieur prendra ?
— Des adresses !!



UNION SPORTIVE MONTLUÇONNAISE
De gauche à droite : (1) M. le Comte H. de la Tour Fondue, président de l'U. S. M. ; (2) L. Gaudet, manager ; (3) Lacroix Henri, 3^e du Championnat du Centre de Cross 1924 ; (4) S. Schneider ; (5) Ducloux ; (6) Soudvict, futur champion de cross militaire ; (7) Gauthron, président de la section d'athlétisme.
On sait que cette équipe est qualifiée pour le challenge National.

M. Courtel reçoit la Légion d'honneur

Paris, 25 février. — Demain à midi, M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, se rendra à l'hôpital de Sévres, où il épinglera la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine de M. Courtel, l'employé de la gare de Sévres, rive gauche, qui fut attaqué et blessé par des malfaiteurs masqués. Ajoutons que l'état de M. Courtel s'améliore de jour en jour.

On ne sait encore quand la Bourse de Commerce sera réouverte

Paris, 25 février. — La matinée a été très calme et seul le bureau de la Chambre syndicale des blés, avoines, et farines fleuris, a tenu une réunion au cours de laquelle il a continué la discussion concernant les modifications à apporter au règlement intérieur. Pour ce qui est du commerce des sucres, le président de la Chambre syndicale, M. René Franck, a eu ce matin, une longue entrevue avec le ministre du commerce et l'intendant général Rimbert.

A midi, on s'attendait à recevoir d'un instant à l'autre l'autorisation de reprendre les transactions et l'on croit que cet après-midi, au cours de la réunion qui doit se tenir à 3 heures, il y aura du nouveau. Si l'autorisation de réouverture était donnée au commerce des sucres, elle serait accordée en même temps au commerce des caoutchoucs et des huiles. Pour les céréales, la question de la base de liquidation n'étant pas encore réglée, on ne peut encore faire prévoir la réouverture de ce marché.

L'homme choisirait mieux son automobile que sa femme dit l'Y. M. C. A.

New-York, 25 février. — Pour diminuer le nombre de divorces qui résultent des mariages malheureux, les organisations de la Y. M. C. A. donnent des cours de préparation au mariage pour jeunes gens. On dit que la plupart des mariages ne sont pas heureux parce que l'homme ne fait pas assez attention au choix de sa femme et, qu'en réalité, il y attache beaucoup moins de soins qu'au choix d'une automobile.

Oui !

Un grand concours de "Paris-Centre" QUAND ?

Bientôt !

Nous rappelons que c'est dimanche prochain que commencera notre feuilleton, L'Aventure aux guitares, de René Bizet

SAONE-&LOIRE

MACON

Les Contes de "Paris-Centre"

Frise-Poulet

MEMENTO

LE CREUSOT

CYLINDRAGES EN 1924

Il sera procédé au Creusot, en 1924, de deux chantiers à la fin de l'année, aux chantiers cylindrés des rues ci-après désignées :

Rues de Corton, sur toute sa longueur ; rue des Lamineux, en entier ; rue de La Chapelle, entre les rues Marchal-Pélan et des Quatre-Cheminis ; rue de l'Yser, entre les rues Marchal-Pélan et de la Gare ; rue Hoche, sur toute sa longueur ; rue de la Couronne, en entier ; rue de Strasbourg, entre les places de la Motte et avenue de la Gare, sur toute sa longueur ; rue Marchal-Joffroy, entre les Quatre-Cheminis et le Pont-du-Souci ; rue Albert Ier, entre la rue de la Suffrenne et la limite de Torcy ; rue d'Epinau, sur toute sa longueur ; rue Marchal-Foch, entre la rue Saint-Claude et l'impasse de la Charmille ; rue Saint-Eugène, entre la rue Vaucanson et les Quatre-Cheminis ; rue des Puddéours, entre la rue Marchal-Foch et la rue de la Gare ; avenue de Chanlaux, entre la rue Marceau et le pont du chemin de fer de l'usine de Breuil ; rue de Bourgogne, de Volnay et de la Marne, entre les rues Albert Ier et de la Marne ; Chemin du Chat Noir, entre le chemin de grande communication 38 et la Moutilloungue et le pont du chemin de fer de l'usine du Breuil.

Les propriétaires riverains des voies ci-dessus, qui auraient des travaux quelconques à faire exécuter (eau, gaz, électricité, mise à l'égout, etc.), sont invités à les faire avant le commencement des cylindrages, les autorisations nécessaires ne pouvant plus leur être accordées pendant un délai minimum de deux ans après la mise en état des routes.

La circulation dangereuse. — Par ces jours de neige et de gel, les chutes sont nombreuses ; certaines d'entre elles ont été particulièrement graves. On doit reconduire, l'autre soir, en auto, à son domicile, M. Genevois, employé demeurant quartier des Riaux, qui tomba sur le trottoir, à la sortie des usines et se contusionna grièvement. La circulation dans certaines rues très passagères demeure parfois plutôt difficile. Il est rappelé qu'aux termes de l'arrêté municipal du 3 novembre 1881, les propriétaires ou locataires sont tenus de casser la glace devant leurs habitations et de la relever au fur et à mesure.

Le comité ne sera tenu à aucune garantie, qu'il s'agisse de transaction, d'incendie, d'accident de tout genre, d'incendie, d'incendie, d'incendie. Ces experts ont été choisis parmi les mécaniciens indépendants. Sur la demande des amateurs et même sur celle des vendeurs ils établissent une fiche d'expertise, moyennant une rémunération qui sera de 20 à 30 francs suivant le genre d'emploi. D'autre part, il est rappelé que le Musée de Chalons-sur-Saône est entouré de murs et qu'il existe un jardin à demeure. Ainsi le comité, sans engager sa responsabilité, a voulu que les transactions puissent être loyales et que les propriétaires de véhicules puissent être assurés.

Les conducteurs devront être munis de la carte grise qu'ils présenteront à l'entrée. Si le véhicule est assuré, ils devront être porteurs de la police d'assurance. Il leur sera remis une fiche portant le numéro de l'emplacement de la voiture à l'intérieur du Musée. Dans le cas où certains véhicules seraient immobilisés par suite de non-paiement des impôts, les propriétaires auraient à s'entendre avec le service des contributions indirectes de cette ville pour obtenir un laissez-passer spécial pour la foire.

La foire sera fermée tous les jours, de midi à 14 heures. Tombola des Anciens combattants. — Nous avons annoncé la tombola-souscription de l'U. N. C. sans pouvoir, faute de renseignements, indiquer l'endroit d'exposition des primes en tirage à cette souscription. Vu le nombre et l'importance des lots, ces primes seront exposées d'une part, chez M. Carle, marchand de meubles rue aux Fèvres de l'autre chez M. Richard-Millet, fourreur, place de Beaune.

Disparition. — A la suite d'une démarche du maire de Santenay, le parquet, procédant en ce moment à des recherches à l'effet de savoir ce qu'est devenue Mme veuve Revillon, 70 ans, habitant Santenay, qui a disparu de son domicile depuis le 29 janvier dernier.

Les bals. — Voici quels seront les bals organisés par le comité des fêtes : Dimanche 2 mars, de 15 à 18 heures, bal d'après-midi, 2 francs ; enfants de moins de 13 ans, 1 franc.

Morte de congestion. — Samedi soir, vers 10 heures, Mme veuve Lantard, née Martinon, âgée de 71 ans, demeurant à Antiby, descendant sous les platanes, accompagnée de son petit-fils, s'affaissa brusquement, frappée d'une congestion au cœur et fut transportée à la pharmacie voisine, malgré tous les soins du pharmacien et d'un médecin appelé en toute hâte, on n'a pu la rappeler à la vie.

Eclairage de la ville. — Nous apprenons qu'une commission du conseil municipal de notre ville s'est réunie samedi 23 courant à l'effet d'envisager l'extension du réseau électrique dans la commune (Coubard, La Jenette, etc.).

MARCIGNY Station de monte. — La station de monte de Marcigny qui dépend de Cluny, sera ouverte au public, du 29 février courant au 2 juillet prochain. MM. les éleveurs y trouveront les deux étalons suivants : Julland, demi-sang, et Timbre-Poste, trait.

SAINTE-CROIX-EN-BRIONNAIS Le transport des bestiaux. — M. Faisant, député, vient de recevoir du ministre des travaux publics la lettre suivante :

Monsieur le député et cher collègue, — Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en informer, j'ai saisi le service de contrôle de votre communication relative au séjour prolongé, à la gare de Paray-le-Monial, des vaches, bestiaux, en provenance du marché de Sainte-Croix-en-Brionnais, au destination de Paris-Bestiaux.

Le résultat de l'instruction que le commissaire P.-L.-M. a pris les dispositions utiles pour faire achever les wagons de détail remis à la gare de La Clavelle-Baudemont, qui dessert Sainte-Croix-en-Brionnais et, à destination de Paris, par le train n° 104, qui part de La Clavelle à 18 h. 40 et s'arrête que 46 minutes à Paray-le-Monial. Cette mesure donne satisfaction aux herbergers de Saône-et-Loire.

CHALON-SUR-SAONE

ELECTION AU CONSEIL GENERAL

Une élection au conseil général a eu lieu hier dans le canton de Chaulfaines, pour remplacer M. Lacombe, radical, décédé.

En voici les résultats : M. Desigaud, républicain, élu par 112 voix, contre 910 à M. Besson, maire de Chaulfaines, candidat des maires du canton, qui s'intitulait républicain de gauche.

Les Amis de l'Instruction. — L'Université populaire des Amis de l'Instruction reprendra la série de ses conférences publiques et gratuites, mercredi prochain, 27 février, à 20 h. 30, salle des fêtes de l'hôtel de ville.

Le confesseur, M. Jean, inspecteur principal honoraire, qui exercera à Chalons, pendant de longues années, parlera sur le sujet suivant : « A bâtons rompus à travers l'enseignement ».

Foire aux automobiles d'occasion. — La foire aux automobiles d'occasion aura lieu, au stade de Chalons, rue Garibaldi, les 27 et 29 février, 3 et 4 mars, n'est pas une entreprise privée instituée dans un but de spéculation. Les personnes qui en ont pris l'initiative et l'Union Commerciale et Industrielle de Chalons, et de la région, ont eu pour objet de faire, d'une façon toute désintéressée, simplement pour répondre à un besoin.

Il ne sera pas perçu de droits sur les transactions. Celles-ci auront lieu de gré à gré, entre vendeurs et acquéreurs directement, comme il se fait pour un bon ou un cheval amenés à la foire. Les propriétaires des véhicules n'auront qu'à payer, à l'entrée, ainsi qu'il est d'usage dans toute foire ou marché, les droits de place qui seront de 10 fr. par voiture et de 5 fr. par side-car et motocyclette.

Châlons est ouverte à tous les propriétaires de voitures automobiles, cycle-car, side-car et motocyclettes.

Le comité ne sera tenu à aucune garantie, qu'il s'agisse de transaction, d'incendie, d'accident de tout genre, d'incendie, d'incendie, d'incendie. Ces experts ont été choisis parmi les mécaniciens indépendants. Sur la demande des amateurs et même sur celle des vendeurs ils établissent une fiche d'expertise, moyennant une rémunération qui sera de 20 à 30 francs suivant le genre d'emploi.

Service d'autobus. — La Compagnie générale des transports automobiles de Paris, concessionnaire des lignes d'autobus de Charolles-Charlieu et Marcigny-la-Clavelle, subventionnée par le département de Saône-et-Loire, a commencé son service le 24 février.

Un service sera affecté deux fois par jour dans chaque sens, pour le transport des voyageurs, marchandises, bagages et messageries. Voici l'horaire pour le service Charolles-Charlieu : Charolles, départ, hôtel du Lion d'Or, rue Champagny, 6 h. 45 ; Ouz-Pignières, 6 h. 57 ; Tournay, arrivée, 7 h. 05 ; départ, 7 h. 10 ; Saint-Julien, P.-L.-M., arrivée, 7 h. 15 ; départ, 7 h. 20 ; Guillon, 7 h. 30 ; Saint-Julien, P.-L.-M., arrivée, 7 h. 35 ; départ, 7 h. 40 ; Les Morins, 7 h. 54 ; Le Peret, 8 h. ; La Rivière-d'Oyé 8 h. 05 ; Oyé, arrivée, 8 h. 11 ; départ, 8 h. 16.

La Perrière, 8 h. 22 ; Bois-Bouton, 8 h. 26 ; Vailly, 8 h. 32 ; Saint-Christophe, arrivée, 8 h. 32 ; départ, 8 h. 37 ; Charolles-en-Braillies, 8 h. 04 ; Ligny-en-Brionnais, arrivée, 9 h. 11 ; départ, 9 h. 16 ; Berry, 9 h. 21 ; La Malterie, 9 h. 29 ; La Motte, 9 h. 30 ; Charlieu, 9 h. 53 ; hôte du Champ de Foie, 10 h. 32 ; La Motte, 10 h. 57 ; Charolles, départ, 10 h. 57 ; La Motte, 11 h. 02 ; Ligny-en-Brionnais, arrivée, 16 h. 15 ; départ, 16 h. 20 ; Charolles-en Braillies 16 h. 27 ; Ponnay, 16 h. 37 ; Saint-Christophe-en-Brionnais, arrivée, 16 h. 40 ; départ, 17 h. 05 ; Bois-Bouton, 17 h. 09 ; La Perrière, 17 h. 15 ; Oyé, 17 h. 20 ; 17 h. 25 ; Rivière-d'Oyé, 17 h. 35 ; Le Perret, 17 h. 36 ; Les Morins, 17 h. 40 ; Saint-Julien-de-Civry, arrivée, 17 h. 45 ; départ, 17 h. 49 ; Le Guillon, 17 h. 52 ; Saint-Julien P.-L.-M., arrivée, 18 h. 55 ; départ, 18 h. 10 ; Tournay, arrivée, 18 h. 15 ; départ, 18 h. 20 ; Ouz-Pignières, 18 h. 27 ; Charolles, arrivée, 18 h. 41.

Ligne La Clavelle-Marcigny. — Départ de La Clavelle, hôtel de la Gare, 7 h. 57 ; La Clavelle P.-L.-M., 8 h. 10 ; Baudemont, 8 h. 17 ; Vailly, 8 h. 29 ; Saint-Christophe, 8 h. 56 ; Sainte-Foy, 9 h. 15 ; Semur, 9 h. 30 ; Marcigny, 9 h. 56.

Départ de Marcigny, hôtel de la Paix, 14 h. 15 ; Semur, 14 h. 33 ; Sainte-Foy, 14 h. 46 ; Saint-Christophe, 15 h. 13 ; Vailly, 15 h. 35 ; Baudemont, 15 h. 45 ; La Clavelle P.-L.-M., 15 h. 55 ; La Clavelle, arrivée, 16 heures.

Départ La Clavelle ville, 16 h. 07 ; La Clavelle, P.-L.-M., 16 h. 20 ; Baudemont, 16 h. 27 ; Vailly, 16 h. 40 ; Saint-Christophe, arrivée, 16 h. 57.

Départ, 6 h. 30 ; Vailly, 6 h. 52 ; Eudeu-mont, 7 h. 02 ; La Clavelle P.-L.-M., 7 h. 12 ; La Clavelle ville, 7 h. 15.

Les tarifs de voyageurs est de 0 fr. 25 par kilomètre avec un minimum de perception de 1 fr. 10 ; messageries, 0 fr. 60 par colis de 10 kilos et pour une distance de 15 kilomètres ; marchandises, 1 fr. 50 la tonne kilométrique.

MACON

Dépôt de remonte. — Le dépôt achètera pendant les mois de mars et d'avril 1924 :

1° Des chevaux de selle, pur-sang et demisang, de 4 à 8 ans, nés de 1916 à 1920 (selles, croupes, queues, jambes, artilleurs, selles, cols, gendarmes, grade républicain) ;

2° Des chevaux d'attelage, de 4 à 8 ans, nés de 1916 à 1920 (trait léger et trait moyen). Les chevaux de pur-sang peuvent être achetés entiers et à partir de l'âge de 3 ans s'ils ont, un certain développement.

Minuterie pour le mois de mars : 1er mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 6 mars, 8 h. 3/4, Cerey-la-Tour, avenue de la Gare (Nièvre) ; 6 mars, 13 h. 1/4, Blang-sur-Arroux, devant hôtel de Commerce (Saône-et-Loire) ; 7 mars, 7 h. 3/4, Monchin-lès-Lunes, devant la gare (Saône-et-Loire) ; 7 mars, 14 heures, Saint-Gengoux-le-National, devant la gare (Saône-et-Loire) ; 8 mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 9 mars, 9 h. 1/4, Cerey-la-Tour, avenue de la Gare (Nièvre) ; 13 mars, 13 h. 1/4, Blang-sur-Arroux, devant hôtel de Commerce (Saône-et-Loire) ; 17 mars, 14 heures, Cluny, devant la gare (Saône-et-Loire) ; 18 mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 23 mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 23 mars, 7 h. 1/2, Bourg, devant le passage, devant hôtel de Commerce (Saône-et-Loire) ; 24 mars, 9 h. 3/4, Châlons-sur-Saône, au champ de foire (Ain) ; 16 avril, 15 h. 1/2, Bourg, devant le passage à niveau de la gare (Ain) ; 17 avril, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 23 avril, 7 h. 3/4, Paray-le-Monial, au champ de foire (Ain) ; 23 avril, 13 heures, Gennevilliers, devant la Gare (Saône-et-Loire) ; 25 avril, 8 heures, La Clavelle, devant la Gare (Saône-et-Loire) ; 29 avril, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire).

Les conditions générales de présentation des chevaux et ventes, sont les mêmes qu'en 1923. Elles seront communiquées au cours des séances d'achat et au bureau du dépôt à tous les éleveurs qui le demanderont.

CHAROLLES

Service d'autobus. — La Compagnie générale des transports automobiles de Paris, concessionnaire des lignes d'autobus de Charolles-Charlieu et Marcigny-la-Clavelle, subventionnée par le département de Saône-et-Loire, a commencé son service le 24 février.

Un service sera affecté deux fois par jour dans chaque sens, pour le transport des voyageurs, marchandises, bagages et messageries. Voici l'horaire pour le service Charolles-Charlieu : Charolles, départ, hôtel du Lion d'Or, rue Champagny, 6 h. 45 ; Ouz-Pignières, 6 h. 57 ; Tournay, arrivée, 7 h. 05 ; départ, 7 h. 10 ; Saint-Julien, P.-L.-M., arrivée, 7 h. 15 ; départ, 7 h. 20 ; Guillon, 7 h. 30 ; Saint-Julien, P.-L.-M., arrivée, 7 h. 35 ; départ, 7 h. 40 ; Les Morins, 7 h. 54 ; Le Peret, 8 h. ; La Rivière-d'Oyé 8 h. 05 ; Oyé, arrivée, 8 h. 11 ; départ, 8 h. 16.

La Perrière, 8 h. 22 ; Bois-Bouton, 8 h. 26 ; Vailly, 8 h. 32 ; Saint-Christophe, arrivée, 8 h. 32 ; départ, 8 h. 37 ; Charolles-en-Braillies, 8 h. 04 ; Ligny-en-Brionnais, arrivée, 9 h. 11 ; départ, 9 h. 16 ; Berry, 9 h. 21 ; La Malterie, 9 h. 29 ; La Motte, 9 h. 30 ; Charlieu, 9 h. 53 ; hôte du Champ de Foie, 10 h. 32 ; La Motte, 10 h. 57 ; Charolles, départ, 10 h. 57 ; La Motte, 11 h. 02 ; Ligny-en-Brionnais, arrivée, 16 h. 15 ; départ, 16 h. 20 ; Charolles-en Braillies 16 h. 27 ; Ponnay, 16 h. 37 ; Saint-Christophe-en-Brionnais, arrivée, 16 h. 40 ; départ, 17 h. 05 ; Bois-Bouton, 17 h. 09 ; La Perrière, 17 h. 15 ; Oyé, 17 h. 20 ; 17 h. 25 ; Rivière-d'Oyé, 17 h. 35 ; Le Perret, 17 h. 36 ; Les Morins, 17 h. 40 ; Saint-Julien-de-Civry, arrivée, 17 h. 45 ; départ, 17 h. 49 ; Le Guillon, 17 h. 52 ; Saint-Julien P.-L.-M., arrivée, 18 h. 55 ; départ, 18 h. 10 ; Tournay, arrivée, 18 h. 15 ; départ, 18 h. 20 ; Ouz-Pignières, 18 h. 27 ; Charolles, arrivée, 18 h. 41.

Ligne La Clavelle-Marcigny. — Départ de La Clavelle, hôtel de la Gare, 7 h. 57 ; La Clavelle P.-L.-M., 8 h. 10 ; Baudemont, 8 h. 17 ; Vailly, 8 h. 29 ; Saint-Christophe, 8 h. 56 ; Sainte-Foy, 9 h. 15 ; Semur, 9 h. 30 ; Marcigny, 9 h. 56.

Départ de Marcigny, hôtel de la Paix, 14 h. 15 ; Semur, 14 h. 33 ; Sainte-Foy, 14 h. 46 ; Saint-Christophe, 15 h. 13 ; Vailly, 15 h. 35 ; Baudemont, 15 h. 45 ; La Clavelle P.-L.-M., 15 h. 55 ; La Clavelle, arrivée, 16 heures.

Départ La Clavelle ville, 16 h. 07 ; La Clavelle, P.-L.-M., 16 h. 20 ; Baudemont, 16 h. 27 ; Vailly, 16 h. 40 ; Saint-Christophe, arrivée, 16 h. 57.

Départ, 6 h. 30 ; Vailly, 6 h. 52 ; Eudeu-mont, 7 h. 02 ; La Clavelle P.-L.-M., 7 h. 12 ; La Clavelle ville, 7 h. 15.

Les tarifs de voyageurs est de 0 fr. 25 par kilomètre avec un minimum de perception de 1 fr. 10 ; messageries, 0 fr. 60 par colis de 10 kilos et pour une distance de 15 kilomètres ; marchandises, 1 fr. 50 la tonne kilométrique.

PARAY-LE-MONIAL

Au Cercle des jeunes gens. Le Cercle catholique a donné, dimanche dernier, sa première séance artistique de l'année. Les jeunes gens ont interprété avec un art remarquable le chef-d'œuvre d'H. Chéron : Saint-Marcel. Plusieurs comédies sont venues compléter ce programme. Elles ont été jouées dans un entrain admirable et l'une d'elles, Le Diable aux manœuvres a obtenu le plus franc succès.

Une seconde séance aura lieu dimanche prochain.

CHAGNY Pour la foire aux vins. Après le comité de fêtes qui a voté 150 francs pour la gratification aux vins, qui doit se tenir à Chagny, le 22 et 23 mars, la commission des finances du conseil municipal a décidé, dans sa réunion, d'attribuer une somme de 150 francs à cette foire.

MACON

Dépôt de remonte. — Le dépôt achètera pendant les mois de mars et d'avril 1924 :

1° Des chevaux de selle, pur-sang et demisang, de 4 à 8 ans, nés de 1916 à 1920 (selles, croupes, queues, jambes, artilleurs, selles, cols, gendarmes, grade républicain) ;

2° Des chevaux d'attelage, de 4 à 8 ans, nés de 1916 à 1920 (trait léger et trait moyen). Les chevaux de pur-sang peuvent être achetés entiers et à partir de l'âge de 3 ans s'ils ont, un certain développement.

Minuterie pour le mois de mars : 1er mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 6 mars, 8 h. 3/4, Cerey-la-Tour, avenue de la Gare (Nièvre) ; 6 mars, 13 h. 1/4, Blang-sur-Arroux, devant hôtel de Commerce (Saône-et-Loire) ; 7 mars, 7 h. 3/4, Monchin-lès-Lunes, devant la gare (Saône-et-Loire) ; 7 mars, 14 heures, Saint-Gengoux-le-National, devant la gare (Saône-et-Loire) ; 8 mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 9 mars, 9 h. 1/4, Cerey-la-Tour, avenue de la Gare (Nièvre) ; 13 mars, 13 h. 1/4, Blang-sur-Arroux, devant hôtel de Commerce (Saône-et-Loire) ; 17 mars, 14 heures, Cluny, devant la gare (Saône-et-Loire) ; 18 mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 23 mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 23 mars, 7 h. 1/2, Bourg, devant le passage, devant hôtel de Commerce (Saône-et-Loire) ; 24 mars, 9 h. 3/4, Châlons-sur-Saône, au champ de foire (Ain) ; 16 avril, 15 h. 1/2, Bourg, devant le passage à niveau de la gare (Ain) ; 17 avril, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 23 avril, 7 h. 3/4, Paray-le-Monial, au champ de foire (Ain) ; 23 avril, 13 heures, Gennevilliers, devant la Gare (Saône-et-Loire) ; 25 avril, 8 heures, La Clavelle, devant la Gare (Saône-et-Loire) ; 29 avril, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire).

Les conditions générales de présentation des chevaux et ventes, sont les mêmes qu'en 1923. Elles seront communiquées au cours des séances d'achat et au bureau du dépôt à tous les éleveurs qui le demanderont.

CHAROLLES

Service d'autobus. — La Compagnie générale des transports automobiles de Paris, concessionnaire des lignes d'autobus de Charolles-Charlieu et Marcigny-la-Clavelle, subventionnée par le département de Saône-et-Loire, a commencé son service le 24 février.

Un service sera affecté deux fois par jour dans chaque sens, pour le transport des voyageurs, marchandises, bagages et messageries. Voici l'horaire pour le service Charolles-Charlieu : Charolles, départ, hôtel du Lion d'Or, rue Champagny, 6 h. 45 ; Ouz-Pignières, 6 h. 57 ; Tournay, arrivée, 7 h. 05 ; départ, 7 h. 10 ; Saint-Julien, P.-L.-M., arrivée, 7 h. 15 ; départ, 7 h. 20 ; Guillon, 7 h. 30 ; Saint-Julien, P.-L.-M., arrivée, 7 h. 35 ; départ, 7 h. 40 ; Les Morins, 7 h. 54 ; Le Peret, 8 h. ; La Rivière-d'Oyé 8 h. 05 ; Oyé, arrivée, 8 h. 11 ; départ, 8 h. 16.

La Perrière, 8 h. 22 ; Bois-Bouton, 8 h. 26 ; Vailly, 8 h. 32 ; Saint-Christophe, arrivée, 8 h. 32 ; départ, 8 h. 37 ; Charolles-en-Braillies, 8 h. 04 ; Ligny-en-Brionnais, arrivée, 9 h. 11 ; départ, 9 h. 16 ; Berry, 9 h. 21 ; La Malterie, 9 h. 29 ; La Motte, 9 h. 30 ; Charlieu, 9 h. 53 ; hôte du Champ de Foie, 10 h. 32 ; La Motte, 10 h. 57 ; Charolles, départ, 10 h. 57 ; La Motte, 11 h. 02 ; Ligny-en-Brionnais, arrivée, 16 h. 15 ; départ, 16 h. 20 ; Charolles-en Braillies 16 h. 27 ; Ponnay, 16 h. 37 ; Saint-Christophe-en-Brionnais, arrivée, 16 h. 40 ; départ, 17 h. 05 ; Bois-Bouton, 17 h. 09 ; La Perrière, 17 h. 15 ; Oyé, 17 h. 20 ; 17 h. 25 ; Rivière-d'Oyé, 17 h. 35 ; Le Perret, 17 h. 36 ; Les Morins, 17 h. 40 ; Saint-Julien-de-Civry, arrivée, 17 h. 45 ; départ, 17 h. 49 ; Le Guillon, 17 h. 52 ; Saint-Julien P.-L.-M., arrivée, 18 h. 55 ; départ, 18 h. 10 ; Tournay, arrivée, 18 h. 15 ; départ, 18 h. 20 ; Ouz-Pignières, 18 h. 27 ; Charolles, arrivée, 18 h. 41.

Ligne La Clavelle-Marcigny. — Départ de La Clavelle, hôtel de la Gare, 7 h. 57 ; La Clavelle P.-L.-M., 8 h. 10 ; Baudemont, 8 h. 17 ; Vailly, 8 h. 29 ; Saint-Christophe, 8 h. 56 ; Sainte-Foy, 9 h. 15 ; Semur, 9 h. 30 ; Marcigny, 9 h. 56.

Départ de Marcigny, hôtel de la Paix, 14 h. 15 ; Semur, 14 h. 33 ; Sainte-Foy, 14 h. 46 ; Saint-Christophe, 15 h. 13 ; Vailly, 15 h. 35 ; Baudemont, 15 h. 45 ; La Clavelle P.-L.-M., 15 h. 55 ; La Clavelle, arrivée, 16 heures.

Départ La Clavelle ville, 16 h. 07 ; La Clavelle, P.-L.-M., 16 h. 20 ; Baudemont, 16 h. 27 ; Vailly, 16 h. 40 ; Saint-Christophe, arrivée, 16 h. 57.

Départ, 6 h. 30 ; Vailly, 6 h. 52 ; Eudeu-mont, 7 h. 02 ; La Clavelle P.-L.-M., 7 h. 12 ; La Clavelle ville, 7 h. 15.

Les tarifs de voyageurs est de 0 fr. 25 par kilomètre avec un minimum de perception de 1 fr. 10 ; messageries, 0 fr. 60 par colis de 10 kilos et pour une distance de 15 kilomètres ; marchandises, 1 fr. 50 la tonne kilométrique.

MACON

Dépôt de remonte. — Le dépôt achètera pendant les mois de mars et d'avril 1924 :

1° Des chevaux de selle, pur-sang et demisang, de 4 à 8 ans, nés de 1916 à 1920 (selles, croupes, queues, jambes, artilleurs, selles, cols, gendarmes, grade républicain) ;

2° Des chevaux d'attelage, de 4 à 8 ans, nés de 1916 à 1920 (trait léger et trait moyen). Les chevaux de pur-sang peuvent être achetés entiers et à partir de l'âge de 3 ans s'ils ont, un certain développement.

Minuterie pour le mois de mars : 1er mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 6 mars, 8 h. 3/4, Cerey-la-Tour, avenue de la Gare (Nièvre) ; 6 mars, 13 h. 1/4, Blang-sur-Arroux, devant hôtel de Commerce (Saône-et-Loire) ; 7 mars, 7 h. 3/4, Monchin-lès-Lunes, devant la gare (Saône-et-Loire) ; 7 mars, 14 heures, Saint-Gengoux-le-National, devant la gare (Saône-et-Loire) ; 8 mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 9 mars, 9 h. 1/4, Cerey-la-Tour, avenue de la Gare (Nièvre) ; 13 mars, 13 h. 1/4, Blang-sur-Arroux, devant hôtel de Commerce (Saône-et-Loire) ; 17 mars, 14 heures, Cluny, devant la gare (Saône-et-Loire) ; 18 mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 23 mars, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 23 mars, 7 h. 1/2, Bourg, devant le passage, devant hôtel de Commerce (Saône-et-Loire) ; 24 mars, 9 h. 3/4, Châlons-sur-Saône, au champ de foire (Ain) ; 16 avril, 15 h. 1/2, Bourg, devant le passage à niveau de la gare (Ain) ; 17 avril, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire) ; 23 avril, 7 h. 3/4, Paray-le-Monial, au champ de foire (Ain) ; 23 avril, 13 heures, Gennevilliers, devant la Gare (Saône-et-Loire) ; 25 avril, 8 heures, La Clavelle, devant la Gare (Saône-et-Loire) ; 29 avril, 10 heures, Maçon, au dépôt de remonte (Saône-et-Loire).

Les conditions générales de présentation des chevaux et ventes, sont les mêmes qu'en 1923. Elles seront communiquées au cours des séances d'achat et au bureau du dépôt à tous les éleveurs qui le demanderont.

CHAROLLES

Service d'autobus. — La Compagnie générale des transports automobiles de Paris, concessionnaire des lignes d'autobus de Charolles-Charlieu et Marcigny-la-Clavelle, subventionnée par le département de Saône-et-Loire, a commencé son service le 24 février.

Un service sera affecté deux fois par jour dans chaque sens, pour le transport des voyageurs, marchandises, bagages et messageries. Voici l'horaire pour le service Charolles-Charlieu : Charolles, départ, hôtel du Lion d'Or, rue Champagny, 6 h. 45 ; Ouz-Pignières, 6 h. 57 ; Tournay, arrivée, 7 h. 05 ; départ, 7 h. 10 ; Saint-Julien, P.-L.-M., arrivée, 7 h. 15 ; départ, 7 h. 20 ; Guillon, 7 h. 30 ; Saint-Julien, P.-L.-M., arrivée, 7 h. 35 ; départ, 7 h. 40 ; Les Morins, 7 h. 54 ; Le Peret, 8 h. ; La Rivière-d'Oyé 8 h. 05 ; Oyé, arrivée, 8 h. 11 ; départ, 8 h. 16.

La Perrière, 8 h. 22 ; Bois-Bouton, 8 h. 26 ; Vailly, 8 h. 32 ; Saint-Christophe, arrivée, 8 h. 32 ; départ, 8 h. 37 ; Charolles-en-Braillies, 8 h. 04 ; Ligny-en-Brionnais, arrivée, 9 h. 11 ; départ, 9 h. 16 ; Berry, 9 h. 21 ; La Malterie, 9 h. 29 ; La Motte, 9 h. 30 ; Charlieu, 9 h. 53 ; hôte du Champ de Foie, 10 h. 32 ; La Motte, 10 h. 57 ; Charolles, départ, 10 h. 57 ; La Motte, 11 h. 02 ; Ligny-en-Brionnais, arrivée, 16 h. 15 ; départ, 16 h. 20 ; Charolles-en Braillies 16 h. 27 ; Ponnay, 16 h. 37 ; Saint-Christophe-en-Brionnais, arrivée, 16 h. 40 ; départ, 17 h. 05 ; Bois-Bouton, 17 h. 09 ; La Perrière, 17 h. 15 ; Oyé, 17 h. 20 ; 17 h. 25 ; Rivière-d'Oyé, 17 h. 35 ; Le Perret, 17 h. 36 ; Les Morins, 17 h. 40 ; Saint-Julien-de-Civry, arrivée, 17 h. 45 ; départ, 17 h. 49 ; Le Guillon, 17 h. 52 ; Saint-Julien P.-L.-M., arrivée, 18 h. 55 ; départ, 18 h. 10 ; Tournay, arrivée, 18 h. 15 ; départ, 18 h. 20 ; Ouz-Pignières, 18 h. 27 ; Charolles, arrivée, 18 h. 41.

Ligne La Clavelle-Marcigny. — Départ de La Clavelle, hôtel de la Gare,



La Vie Sportive

AU VELODROME D'HIVER

Course de primes, 50 kilomètres. — 1. Chardon, en 46' 3/5; 2. Texier; 3. Simon.

Course à l'australienne par équipes de trois. — 1. Bertrand-Moulou-Costet; 2. Veillet-Germain-Rochach; 3. Tzeiter-Charon-Devoisy.

Course à l'américaine amateurs 20 kilomètres, par équipes de deux. — 1. Choury-Vodet, en 28' 7"; 2. points; 3. Baumgarten-Le Heron, 10 p.; 4. Meslet-Audenois, 8 p. Individuels 5 kilomètres. — 1. Simon, 7 p.; 2. Cazas, 6 p.; 3. Couderc, et Spinel, 4 p.

Catégorie d'hiver, vitesse, 750 mètres. 1^{er} match. — 1. Beley, 2. Moescops, à une roue.

2^e match. — 1. Degraeve, 2. Kaufmann, à une roue.

3^e match. — 1. Kaufmann, 2. Beley, à une roue.

4^e match. — 1. Moescops, 2. Degraeve, à une longueur 1/2.

5^e match. — 1. Beley, 2. Degraeve, à une roue.

6^e match. — 1. Moescops, 2. Kaufmann, à 1/2 longueur.

Match supplémentaire. — 1. Moescops, 2. Beley, à une longueur.

Classement général. — 1. Moescops, 2. Beley, 3. Degraeve et Kaufmann.

Match poursuite derrière motos, limite 10 kilomètres.

1^{er} match. — Grassin bat Sutter, en 4' 52" 4/5, après 8 kil. 100.

2^e match. — Sérés bat Aerts, en 4' 14" 4/5, après 4 kil. 500.

3^e match. — Sérés bat Sutter, en 4' 48" 3/5, après 5 kil. 520.

4^e match. — Grassin bat Aerts, en 4' 30", après 5 kil. 100.

5^e match. — Sutter bat Aerts, en 7' 13" 3/5, après 7 kil. 775.

6^e match. — Sérés bat Grassin, en 6' 21" 1/5, après 7 kil. 475.

Classement général. — 1. Sérés, 3 p.; 2. Grassin, 4 p.; 3. Sutter, 5 p.; 4. Aerts, 6 p.

Course de la médaille. — La 1^{re} course de la médaille, disputée sur 750 mètres, a été gagnée par Quinquerré, d'Asnières Sportif; 2. Delphin.

Interrogatoire de Grenoble Les équipes des Alpes et du Lyonnais se sont rencontrées aujourd'hui à Grenoble en championnat de France. Voici le classement: Premier: Guillemot, de Lyon, qui a converti 14 kilomètres en 49' 30" 4/5; 2. Gillet; 3. Chappuis; 4. Durney; 5. Pérou.

Classement par équipe: L.A.S. K. des Excursionnistes Lyonnais est premier devant C. S. d'Oronnax, et R. C. de Grenoble.

CROSS CYCLO-PEDESTRE Epreuves de province

Nice, sur 15 kilom. — 1. Baldin, en 43' 2/5; 2. Alinari, 3. Bertho, 4. Pauschli, etc.

Belfort. — 1. Pehin, 2. Latot, 3. Kuntz, 4. Diard, etc.

Dijon. — 1^{re} épreuve cyclo-pédestre d'U. M. C. dijonnais, sur 20 kilom. par Aix, en 47' 30"; 2. Danos, 3. Boissenc, etc.

Coupe Christophe

A Verrières-sous-Bois, l'épreuve de cross cyclo-pédestre de l'Etoile Sportive de Malakoff a été gagnée par Degy, de Versailles, 18 kilomètres environ, en 1 h. 18"; 2. Goulop; 3. Aubry; 4. Hesier; 5. Vouvier, etc.

Le challenge a été remporté par E. S. de Malakoff.

Critérium des « Petites A. »

L'épreuve de cross réservée aux élèves et anciens élèves des écoles communales de Paris, qui a eu lieu à la Croix de Berny, a donné les classements suivants:

Minimes: 4.000 mètres: Premier Laquet, en 10' 33"; Juniors: 5.500 mètres: Premier Leger, en 16' 32"; Seniors: 8.000 mètres: Premier: Bernardin, en 36' 22" 4/5.

HOCKEY Match parisien

France bat Reste de la France, par 9 buts à 2.

Le Carnet du Combattant

Par J. PÉRICARD

SECOURS AUX BLESSES DU POUJON

L'Office National a mis à la disposition du comité départemental des mutilés une subvention pour allocation aux familles des tuberculeux de guerre soignés à domicile.

Jusqu'à ce jour, les subventions ne pouvaient être attribuées aux familles de tuberculeux hospitalisés (sanatoriums).

Dans la pensée de l'Office et du Comité, l'envoi au sanatorium ou l'hospitalisation, restent toujours à la base des mesures de défense anti-tuberculeuse, mais il est nécessaire que les familles des hospitalisés puissent également bénéficier de ces allocations, soit qu'elles assistent les malades soignés à domicile, soit que ceux-ci attendent l'admission au sanatorium, ou qu'ils sortent de l'hôpital, ils ont encore besoin d'un complément de traitement à domicile, soit que l'établissement de leur établissement approprié à leur état rende difficile leur hospitalisation.

L'attribution de ces nouvelles allocations permettra donc, dans ces diverses hypothèses, d'intervenir efficacement auprès du malade pour lui faire suivre des règles d'hygiène et de prophylaxie, dans le double intérêt de ce malade et de son entourage.

L'assistance sera donnée sous forme d'allocations journalières et de secours en nature à la femme et aux enfants de moins de 16 ans. La durée de l'assistance sera fixée dans chaque cas d'espèce et aura pour condition la durée du traitement jugé strictement nécessaire.

Toutefois, l'attribution de ce complément en matière d'assistance aux tuberculeux de guerre doit reposer sur la liaison avec les médecins traitants et le comité d'assistance des dispensaires.

Les malades seront périodiquement examinés par les services de consultation des dispensaires ou visites à domicile.

Les allocations seront attribuées sur le vu d'états de propositions des comités d'assistance ou des médecins traitants.

J'insiste tout particulièrement auprès des dirigeants d'associations, ainsi qu'auprès des camarades qui adresseront directement leur demande au comité départemental, pour bien préciser qu'il est bien entendu que l'attribution de ces allocations aux familles de tuberculeux de guerre ne doit gêner en rien l'action que nous poursuivons de toutes nos forces pour la mise en harmonie des pensions des victimes de la guerre avec le coût de la vie.

EMULET, Membre du comité de Seine-et-Oise des mutilés, président de la Fédération départementale des mutilés.

CROSS-COUNTRY

Le quatrième cross-country féminin international organisé par l'Auto s'est disputé aujourd'hui au Stade Pershing sur les parcours de 2 kil. 850. Il y avait 37 partants.

Mlle Neveu pour ne pas en perdre l'habitude remporta la victoire, en plaçant avec facilité. Voici le classement général:

1. Mlle Neveu, de Clodo, en 12' 26" 1/5; 2. J. Bréard, d'Olympique; 3. Quérel, de Pélican Sports; 4. Van Keesteren, de Brussels Athletic Sports; 5. G. Laloz, de Clodo; 6. S. Bréard, de Clodo; 7. Régel, de A. C. F. F.; 8. Dupont, de C. O. Billancourt; 9. Bouchemeyer, de Reims; 10. Muyard, de Pélican Sports; 11. Laloz, de Clodo, etc...

Classement par clubs: 1. Clodo, 52 p.; 2. Olympique, 110 p.; 3. Brussels Fémina Sports, 150 p.; 4. Normandie, de Rouen; 5. Pélican, 189 p.

WATER-POLO

La première journée du championnat de Paris de Water-Polo à la piscine Château-Landon, a donné les résultats suivants:

Club Amical de Natation bat Club Nautique de Paris par 8 à 1.

S. C. U. P. bat Swimming Club par forfait.

Club des Nageurs de la Seine bat U. S. Amicale de Cléchy par 6 à 3.

Libellule bat Dauphins par 18 à 0.

LES MATCHES DE DIMANCHE A CHAROLLES

Dimanche, l'Union Sportive Charolaise (mixte) a reçu sur le terrain de la promenade Saint-Nicolas, l'équipe présentée par les sports réunis du Charolais, de La Clayette.

Voici le résultat: S. R. C. de La Clayette (U. S. C. U. P.) fût match nul, un but à un. Charolais étant amputé de six équipiers premiers. Mais les remplaçants tirèrent honnêtement du leur. Il y eut en face du solide onze Clayettois un complet.

Collège de Chalon bat collège de Charolles par trois buts à un, après une fort jolie partie très animée.

LE DIMANCHE SPORTIF A VIERZON

L'Avant-Garde du Lycée de Bourges (premier équipe) bat le Sporting Club Vierzonnais (deuxième équipe) par 30 points à 2. Magnifique partie en particulier fût une superbe démonstration de hand-ball.

L'Association Sportive de la Préfecture de Police de Paris (premier équipe) bat Sporting Club Vierzonnais (premier équipe) par 11 points, 3 essais, 1 but, 3 points (1 essai).

Pendant la première mi-temps, les policiers firent cavaliers seuls et leurs lignes arrières, bien alimentées par un pack très lourd et rapide, marquèrent 3 essais successifs.

A la reprise, Vierzon se ressaisit et donna la majeure partie de cette mi-temps marquant 1 essai entre les deux poteaux.

CLUB SPORTIF DE CHARLEU

Après une brillante saison, au cours de laquelle il n'a pas connu de défaite dans ses sept matches du championnat, le Club Amical Sportif de Charleu a succédé au championnat de 1^{er} but, premier division, devant l'excellent équipe de la Fraternelle Rambertoise, à Saint-Etienne.

Malgré cette défaite inattendue et honorable, il est juste de féliciter vivement le C. A. S. de Charleu, qui pour ses succès de saison, qui lui ont valu la promotion en division supérieure.

LE DIMANCHE DU FOOT-BALL CLUB MOULINOIS

A Moulouin, l'U. S. M. (1) a battu le F. C. Mouloinois (1), par 3 buts à 0.

Le F. C. Mouloinois (2), mixte à l'U. S. M. de Sauvigny (3), mixte, par 1 but à 0.

U. S. DU BERRY (2) BAT U. S. NIVERNAISE (2) PAR 6 A 3

Dimanche, l'équipe seconde de l'U. S. N. remportait à Bourges l'équipe correspondante de l'U. S. B.

Bourges présentait un quinze très athlétique renforcé de quelques équipiers premiers n'ayant pas effectué le déplacement de Nevers.

L'équipe nivernaise fut en égal avec les Bourgeois et ne succomba que de peu. Toutefois, les coups sont à redoubler pour leur élan, ils ne montrent aucune défaillance. A signaler la superbe partie de l'arrière Jaquet, qui fut le meilleur des 30. Bonnet à l'ouverture et Lavi-gnon au jeu de centre, furent les meilleurs.

En résumé, belle partie jouée devant un nombreux public animé du meilleur esprit sportif et qui ne ménagea pas ses applaudissements aux Nivernois.

Poires & Marchés de la Région

ECUISSÉS. — On cotait: beurre, 8.50 à 9 fr. la livre; œufs, 7 fr. la douzaine; fromages de vache, 0.50 à 0.60; de chèvre, 0.90; poulets, 6 fr. la livre; poules, 5.50; canards, 5.50; dindes, 5.75; lapins, 4.50 la livre.

GANNAT. — On cotait: beurre, 6.75 le demi kilo; œufs, 6 fr. la douzaine; pommes de terre, 0.80 le kilo; haricots secs, 1.25 le demi kilo; blé fin 100 fr.; avoine, 60 à 62 fr.; pommes de terre jaunes rondes d'Auvergne, 50 fr.; fin de Siec et Beauvais, 55 fr.; véritable ortie de pays 80 fr. Paille, 14 à 15 fr. Le tout s'entend aux 100 kilos.

Lait, 0.80 le litre; pain, 1.20 le kilo.

LE CREUSOT. — On cotait: gros poulets, 30 à 36 fr. la paire; poulets ordinaires, 20 à 26 fr. la paire; œufs, 4 à 4.50 fr. la douzaine; légumes 14 à 17 fr. pièce; lapins de garenne 8 à 9 fr. pièce; beurre ordinaire 16 fr. le kilo; beurre fin 17 fr. le kilo; œufs 6.50 à 7 fr. la douzaine; choux fleur 2 à 3 fr. pièce; choux chinois 1.50 le kilo; choux de Bruxelles, 3 fr. le kilo; pommes de terre 9 fr. le double-décadette; carottes 1 à 1.50 le kilo; artichauts 1.25 pièce; pommes 1.50 le kilo.

MONTARGIS. — On cotait: beurre, 14 à 15 fr. le kg; œufs, 5 à 5 fr. 50 la douzaine; poulets, 20 à 25 fr. la paire; dindes, 45 à 50 fr. la pièce; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; canards, 2 r. la livre; pruneaux, 1 fr. 50 à 2 fr.; noix, 1 fr. le litre.

PARAY-LE-MONIAL. — On cotait: Après la foire, le marché devait être peu approvisionné. Aussi les cours s'en sont ressentis; ils ont atteint un niveau très élevé. Gros poulets, de 20 à 25 fr. la paire; poulets ordinaires, de 15 à 20 fr. la paire; oies, de 28 à 34 fr. pièce; lapins, de 15 à 22 fr. l'un; beurre, 8 fr. la livre; œufs, 5 fr. 50 à 6 fr. la douzaine.

TRAMAYES. — On cotait: beurre, 7 fr. la livre; œufs, 5 fr. la douzaine; gros poulets, 18 à 25 fr.; petits, 14 à 18 fr. pièce; lapins, 20 à 25 fr. la paire; légumes de garenne, 5 à 6 fr. pièce.

œufs gras, 50 à 60 fr.; œufs, 60 à 65 fr. pièce; moutons, 50 à 55 fr.; porcs gras, 580 à 630 fr.; vaches grasses, 340 à 380 fr. les 100 kilos; bœufs, 200 à 250 fr. les 100 kilos; porcs maigres, 150 à 200 fr. pièce; bovins, 1.000 à 1.200 fr. pièce.

VIERZON. — On cotait: beurre, 8 à 8.50 la livre; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

LYON. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

MAISONNEVILLE. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

MOULINS. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

NANTOIS. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

NEVERS. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

ORLÈANS. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

POISSY. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

REIMS. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

ROUEN. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SAINT-DENIS. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SAINT-ETIENNE. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SAINT-GERVAIS. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SAINT-LEGER. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SAINT-NICOLAS. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SAINT-REMY. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SAINT-VALENTIN. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SAINT-YVES. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SAINT-ZOUBE. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SARREBOURG. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SARTROUVILLE. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SARTROUVILLE. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre, 5 fr. le décaltre; porcs, de 200 à 250 francs.

SARTROUVILLE. — On cotait: beurre, 11.50 à 11.75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine; poulets, 25 à 28 fr. la paire; dindes, 60 fr. la paire; canards, 30 à 32 fr.; pintades, 35 fr.; pigeons, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 18 à 25 fr.; lapins au détail, 4 fr. la livre; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; fromages de vache, 1.25 et 2.25; haricots, 2.50 le litre; pommes de terre,

Etude de M^r BONNET, commissaire-priseur à Nevers.

VENTE AUX ENCHERES

Par suite de liquidation judiciaire de M. Rivoire, entrepreneur de travaux.

A Nevers, rue du Champ-de-Foire, n° 11 Le jeudi 28 février 1924, à 13 heures.

MATERIEL : échelles, poinçons, plateaux, serre-joints, crochets, diable, cadres pour parapluies, pelles, pioches, râpes, tables-bureaux, chaises, placard, construction en bois, usage de bureau, etc.

MARCHANDISES : escalier tournant, boussoaux, briques, tuiles, volets, chevrons, solives, baguettes, cadres de portes, sacs vides, objets, plâtre, parapluies en ciment, et machete, etc.

Au comptant, frais en sus. 2078

Vente de Fonds de Commerce

FONDS DE COMMERCE, comprenant épicerie, mercerie, auberge, débit de tabac, situé à Pazy, près Corbigny (Nièvre), à céder pour cause de santé.

S'adresser à Mme veuve BERNARD, à Pazy, par Corbigny (Nièvre). 0166

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Premier avis

Par acte sous-seing privé, en date, à Nevers, du 20 janvier 1924 qui sera enregistré en temps de droit, Mme veuve EDDOUX, épicière-mercière, demeurant à Nevers rue du Rivage, n° 17, a vendu à M. Charles GILLES et à Mme Marie-Thérèse DAVID son époux, demeurant ensemble, rue de la Barre n° 33 le fonds d'épicerie-mercerie qu'elle exploite à Nevers, rue du Rivage n° 17.

La prise de possession a eu lieu le 27 janvier 1924. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile du cédant, rue du Rivage n° 17, dans les dix jours qui suivront la seconde insertion. 0290

1919. — EPICERIE-MERCERIE, gr. comm. S. M. Bail 10 ans, loy. 650 fr. aff. 170.000 fr. On place net 12.000 fr. par an. Boul., cuis., off., 2 ch., cour, remise, hang., écurie, hangar, lavoir, jard., cheval, camionnette. Prix à déb. On traite avec 50.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1936. — GARAGE, route nationale, entrée vend. Bail à vol. (voit. priv. p.). Aff. 300.000 fr. Lussan 1400 m. 40.000 fr. par an. Matériel complet état neuf, en plac. pouvant contenir 20 voitures. Prix à déb. On traite avec 50.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1938. — SALON, place marché, gr. comm. S. O. Bail à vol. loy. 400 fr. Aff. 13.000 fr. (4.000 fr. en parfumerie), gr. salon, s. à m., cuis., 2 ch. meublées, ch. de garçon, cour, prix à déb. On traite avec 5.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1919. — BOULANGERIE-PÂTISSERIE, ville commerc. Bail 10 ans, loy. 800 fr. Aff. 2 quint., par jour (2 3/4 p. 100) et 15.000 fr. de pâtisseries. On place net 12.000 fr. par an. Boul., cuis., s. à m., fournil, 2 ch., cab., ch. comm., écurie, remise, cheval, voiture. Très belles fournées. Prix à déb. On traite avec 15.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1919. — CAFÉ-RESTAURANT HOTEL, à proximité gare. Bail à vol., loy. 1.200 fr. Aff. 125.000 fr. On place net 21.000 fr. par an. 2 salles, cuis., jard. avec fontaines, 2 ch. pers., 11 n°. Prix à déb. On traite avec 50.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1932. — PRINCIPAL CAFÉ d'une ville S. M. route nationale et place marché. Bail 9 ans loy. 1.900 fr. Terr., gr. s. de café, s. à m., cuis., off., gaz, élect. Prix à déb. et facilités.

FRANCHON, Fontainebleau. 1932. — CARROSSERIE, sans concurr., en bonne région aisée et tenue 71 ans de père en fils. Bail à vol. (vend. propre). Aff. 80.000 fr. permettant de placer net 30.000 fr. par an. Remise, 4 ateliers (machines, outils), cour, cuis., s. à m., bureau, 2 ch., jard. Prix à déb. On traite avec 50.000 fr. comptant.

FRANCHON, Fontainebleau. 1932. — VINS EN GROS, gr. ville S. O., à céder pour se retirer. Bail à vol. loy. 1.000 fr. Aff. 2.000 hect., à 90 fr. de l'hecto; logt. agréable, très bon matériel. Prix à déb. On traite avec 35.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1932. — GRAINETERIE EN GROS, PAILLE, FOURRAGES, ENTREPRISE DE TRAVAUX PORTS, gr. centre culture S. M., Bail à vol., loy. 1.500 fr. Aff. 175.000 fr. (dont 30.000 fr. export. chemin de fer). On place net 20 à 25.000 fr. par an. Très imp. matériel neuf. S. à m., cuis., arr. cuis., 3 ch. ch. bonne, vastes dépend. Pr. à déb. On traite avec 40.000 fr. comptant.

FRANCHON, Fontainebleau. 1924. — CHAUSSURES, ville commerc., bail à vol., loy. 480 fr. Aff. 30.000 fr. faites à 30 %. Boul., s. à m., cuis., 2 pièces. Prix à déb. 10.000 fr. Peut convenir à dame seule.

FRANCHON, Fontainebleau. 1924. — CHAUSSURES, ville commerc., bail à vol., loy. 480 fr. Aff. 30.000 fr. faites à 30 %. Boul., s. à m., cuis., 2 pièces. Prix à déb. 10.000 fr. Peut convenir à dame seule.

Cabinets d'Affaires

EN VIAGER, Gr. ch.-I, canton NIEVRE, mais, hang. Cde salle, 9 pièces, pouv. fr. 2 log. vast. com. cau, élect. Jard. 700 m., clos murs grill. Px 55.000 part. opt. surp. viag. 2 lét. OFFICE FONCIER, 16, r. d'Amale, Paris. 9210

Ventes

FOIN (très belle, très bon, moitié pré, moitié artificiel). M. Pierre REMOND, château des Pyvotins, par Garchy (Nièvre). 9263

VIN. — Très bon vin rouge du pays. Blanc très fin de pinoux et blanc fumé, prix recuau su. vant qualité. 40.000 excellent fourrage. CHEVALIER, à Saint-Firmin (Nièvre). 8112

VIN naturel, 255 frs, la pièce de 215 litres franco port, ful, régie compris. Ech. 1.50, Raymond GAUSSEN, Sommieres, (Gard). R. C. Nîmes 2670. 8074

ANESSE 9 ans, douce, franche et trotteuse, vente garantie. 600 francs. S'adresser à Mme veuve JOIVET négociante aux Buttes d'Urvy, Lizy (Nièvre). 9258

MATERIEL. — Grande quantité de matériel et approvisionnement d'une usine : vagonnets, voies, transmissions, paliers, courroies, matériel et appareillages électriques, boulonnerie et quincaillerie, matériel neuf et usagé, 30 % au-dessous des cours. Demander le catalogue ou venir visiter sur place. SOCIETE DU FEUTRE, à Decize (Nièvre). 8790

VOITURE PANIER à 4 roues et à 4 places (parson), siège de ville à utilisation automobile, confortable pour personnes âgées, bon état. Occasion. Bureau du Journal. 9203

SIDE-CAR bi-place, Moto indien, très bon état de marche, moteur récemment revisé. S'adresser à M. MATHAUD, mécanicien, à Saincoins (Cher). 9290

1919. — EPICERIE-MERCERIE, gr. comm. S. M. Bail 10 ans, loy. 650 fr. aff. 170.000 fr. On place net 12.000 fr. par an. Boul., cuis., off., 2 ch., cour, remise, hang., écurie, hangar, lavoir, jard., cheval, camionnette. Prix à déb. On traite avec 50.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1936. — GARAGE, route nationale, entrée vend. Bail à vol. (voit. priv. p.). Aff. 300.000 fr. Lussan 1400 m. 40.000 fr. par an. Matériel complet état neuf, en plac. pouvant contenir 20 voitures. Prix à déb. On traite avec 50.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1938. — SALON, place marché, gr. comm. S. O. Bail à vol. loy. 400 fr. Aff. 13.000 fr. (4.000 fr. en parfumerie), gr. salon, s. à m., cuis., 2 ch. meublées, ch. de garçon, cour, prix à déb. On traite avec 5.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1919. — BOULANGERIE-PÂTISSERIE, ville commerc. Bail 10 ans, loy. 800 fr. Aff. 2 quint., par jour (2 3/4 p. 100) et 15.000 fr. de pâtisseries. On place net 12.000 fr. par an. Boul., cuis., s. à m., fournil, 2 ch., cab., ch. comm., écurie, remise, cheval, voiture. Très belles fournées. Prix à déb. On traite avec 15.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1919. — CAFÉ-RESTAURANT HOTEL, à proximité gare. Bail à vol., loy. 1.200 fr. Aff. 125.000 fr. On place net 21.000 fr. par an. 2 salles, cuis., jard. avec fontaines, 2 ch. pers., 11 n°. Prix à déb. On traite avec 50.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1932. — PRINCIPAL CAFÉ d'une ville S. M. route nationale et place marché. Bail 9 ans loy. 1.900 fr. Terr., gr. s. de café, s. à m., cuis., off., gaz, élect. Prix à déb. et facilités.

FRANCHON, Fontainebleau. 1932. — CARROSSERIE, sans concurr., en bonne région aisée et tenue 71 ans de père en fils. Bail à vol. (vend. propre). Aff. 80.000 fr. permettant de placer net 30.000 fr. par an. Remise, 4 ateliers (machines, outils), cour, cuis., s. à m., bureau, 2 ch., jard. Prix à déb. On traite avec 50.000 fr. comptant.

FRANCHON, Fontainebleau. 1932. — VINS EN GROS, gr. ville S. O., à céder pour se retirer. Bail à vol. loy. 1.000 fr. Aff. 2.000 hect., à 90 fr. de l'hecto; logt. agréable, très bon matériel. Prix à déb. On traite avec 35.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 1932. — GRAINETERIE EN GROS, PAILLE, FOURRAGES, ENTREPRISE DE TRAVAUX PORTS, gr. centre culture S. M., Bail à vol., loy. 1.500 fr. Aff. 175.000 fr. (dont 30.000 fr. export. chemin de fer). On place net 20 à 25.000 fr. par an. Très imp. matériel neuf. S. à m., cuis., arr. cuis., 3 ch. ch. bonne, vastes dépend. Pr. à déb. On traite avec 40.000 fr. comptant.

FRANCHON, Fontainebleau. 1924. — CHAUSSURES, ville commerc., bail à vol., loy. 480 fr. Aff. 30.000 fr. faites à 30 %. Boul., s. à m., cuis., 2 pièces. Prix à déb. 10.000 fr. Peut convenir à dame seule.

FRANCHON, Fontainebleau. 1924. — CHAUSSURES, ville commerc., bail à vol., loy. 480 fr. Aff. 30.000 fr. faites à 30 %. Boul., s. à m., cuis., 2 pièces. Prix à déb. 10.000 fr. Peut convenir à dame seule.

TOUR complet, rompu neuf

150 x 90 avec accessoires et filetage. Double Phaeton PEUGEOT, 4 places 1911. Locomobile VIERZON 4/7 HP. Limbrée 1922. Locomobile VIERZON, 7/11 HP. OMNIUM ELECTRIQUE, 6, rue Saint-Louis, Fourchambault (Nièvre). 8684

Personnel

On Demande OUVRIER. — Un très bon SEILLER. S'adresser au Grand Garage de la Nièvre, 6, rue Félix Faure, Nevers. 8860

APIECEURS. — Bons apièceurs à la GRANDE FABRIQUE 4, place du Lycee, Nevers. 9388

RETRAITE pour entretien magasin, de 8 heures à midi, tous les jours, excepté le dimanche. Chaussures à LA RENOMMEE 2, place du Lycee, Nevers. 9290

REGLEURS. — Bons réglieurs détaillateurs pour tours à barre. S'adresser : Etablissements CALMET, Toulouse. 9279

On Off. JEUNE MENAGE demande place chez patron ou gérance de boulangerie. Bureau du Journal. 9256

GENS DE MAISON

On Demande CUISINIERE ou bonne à tout faire, service avec femme de chambre, bonnes références. S'adresser à M. G. PERRAUD 3, rue Jules-Cousin, Paris. 9257

CUISINIERE, sérieuse, munie bonnes références. Mme André MAROT, 21 bis, boulevard Victor-Hugo, Troyes (Aube). 9214

JARDINIER, potager et fleurs, la femme un peu occupée. M. DUPOUR, à Clemeot (Cher). 9214

MENAGE jardinier basse-courier. DEMONMEROT, à Autun, (Saône-et-Loire). 9212

MENAGE, l'homme cocher à toutes mains, la femme cuisinière. Emile, M. P. BOURGEOIS, à Germiny, commune de Bourges (Cher). 9265

PERSONNE confiance pour tenir intérieur. Vache à trois volailles, cuisine, chez monsieur seul, près ligne économique, station de Viry. Ecrire et non se présenter. Bureau du Journal. 9259

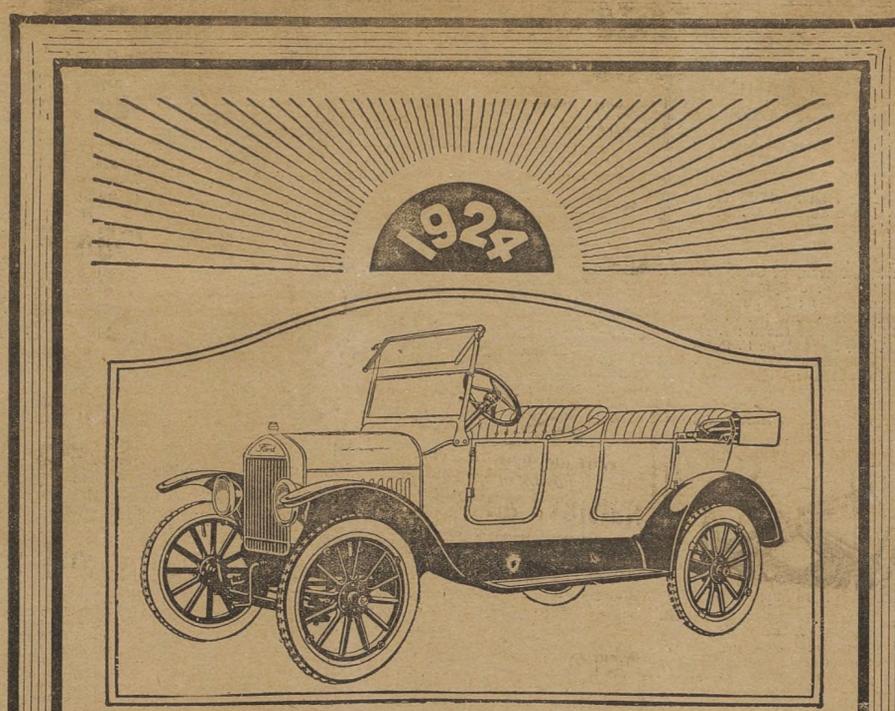
Divers

VACHERIE DE FONPAYE A vendre quelques jeunes taureaux, inscrits au H. B. C., très bonne origine. S'adresser à M. METAIRIE, au Châteauval-de-Bargis (N. Cher). 8946

On demande CARPASSE pour empoisonnement. Comte de ROLLAND-DALON, à Doisy, par Saincoins (Cher). 25 francs par client créé et 10 % à représenter tous les dimanches. Ecrire et visiter tous commerçants. Ecr. Timb. 5, Lourdes (Hautes-Pyrénées). 9251

BISCUITERIE DUBOIS, 9, rue Alexandre Parodi, Paris, dem. pr. sa marque de biscuit très fin. Un DEPOSITAIRE, bonne condition. 9278

MARGARINERIE du Nord, dem. pour Nevers et environs agents sérieux visit. clientèle, pâtisseries, boulangers, épiciers; préférence à représ. fermes et levures. E. Laiterie SOLESMOISE, Solesme (Nord). 9276



La "Ford" Française de Tourisme pour 1924

- CARACTÉRISTIQUES SPÉCIALES NOUVELLES
- Châssis surbaissé pour faire ressortir les carrosseries sous leur meilleur aspect.
 - Nouveaux marchepieds linoléum sur acier encadrés de bandes d'aluminium poli.
 - Radiateur plus haut, nickelé et à plus grande surface de refroidissement.
 - Coussins de carrosseries plus moelleux et plus inclinés.
 - Peinture des carrosseries couleur gris Empire.
 - Housse de capote comprise dans l'équipement général.
 - Garnitures très soignées assorties au ton de la voiture.
 - Nouveau carburateur Ford assurant une consommation inférieure à 10 litres aux 100 kilomètres.

La voiture Ford française de tourisme possède les qualités de sécurité, d'économie, de facilité de contrôle et d'entretien, qui ont toujours été les caractéristiques heureuses des voitures Ford.

Prix de la voiture. 12.000 francs AVEC DÉMARRAGE, ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE ET JANTES AMOVIBLES. . . 13.200 francs AUX USINES DE BORDAUX

Consommation : moins de 10 litres aux 100 kilomètres

Ford

VOITURES - CAMIONS - TRACTEURS CHEZ TOUS LES AGENTS OFFICIELS DANS TOUTE LA FRANCE

DOULEURS GUÉRISON RADICALE de toutes douleurs grâce au BAUME LOROL CRAYON CHALEUR - UNE MERVEILLE

SAVON RODOLL Prix 2^{fr} Savon Rodoll embellit le teint A base de Crème Rodoll, Lanoline, Beurre de Cacao, il blanchit et embellit merveilleusement l'épiderme.

ON PEUT GAGNER 1 MILLION avec 500.000 fr. - 100.000 fr., etc. en achetant un BON A LOTS EXPOSITION INTERNATIONALE PARIS 1925

ARBRES FRUITIERS LES MEILLEURES VARIÉTÉS Choix considérable dans toutes les formes (Hautes tiges, pyramides, espaliers cordons) Aux meilleurs prix ARBRES D'ORNEMENT, ARBUSTES ROSIERS, ASPERGES Plantes d'épines et d'acacia CHEZ CHEVALIER

AU GARAGE BERTIN 31, Rue de Mouësse, NEVERS Vous trouverez en Magasin ou livrable rapidement les modèles des meilleures marques : ZEDEL, D. F. P., LORRAINE, ZÈBRE, ETC.

LAPINS QUI CRÈVENT GUÉRISON en 3 jours du gros ventre, diarrhée, colicidose, par le REMÈDE SAINT-PAUL

Il faut être à l'affût !... de toutes les économies. Faites votre cuisine à la VÉGÉTALINE qui se vend toujours moitié prix du beurre !

AUX Grandes Pépinières du Centre V. COMMERÇON à Bellerive-sur-Allier PLANTS, GREFFES de toutes variétés Grande baisse de prix sur les producteurs directs

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE Prêts Hypothécaires aux Particuliers avec amortissement de 10 à 75 ans Remboursement par anticipation, à toute époque, sans frais, l'expiration du délai choisi. L'emprunt se trouve complètement remboursé en principal et intérêt.

ASTHME Poudre Cigarettes OPPRESSION des GAZES 63, Bd St-Martin, Paris

LA FORTUNE VIEN EN DORMANT Vous pouvez gagner 1 MILLION avec un CRÉDIT NATIONAL 568 TIRAGES

VIEUX JOURNAUX 0 fr. 50 le kilo. A prendre au bureau du journal

HERNIES PTOSSES Corsets pour toutes déformations - Orthopédie Prothèse - Bas varices T. ARCHIMBAULT

LA FORTUNE VIEN EN DORMANT Vous pouvez gagner 1 MILLION avec un CRÉDIT NATIONAL 568 TIRAGES

Encore un Rhume négligé ! Oui, c'est encore un rhume négligé, une toux que vous n'avez pas soignée. Vos poumons sont risés; la toux est continuelle, les bronches sifflent, l'oppression vous tenaille, les crachats vous étouffent.

Méfiez-vous de ces malaises, cause d'une infirmité qui peut devenir mortelle et sachez que vous guérez sûrement et rapidement avec le Sirop des Vosges Cazé, qui diminue la toux, assouplit les conduits, expulsera les crachats qui roulent sur la poitrine; il fera tache d'huile dans les poumons, qui seront plus forts et plus rigoureux.

Sirop des Vosges CAZÉ Accordéons Catal. illus. en coul. Pr. 1 fr. DEDENIS Fabricant, BRIVE (Corrèze)

BOIS ET CHARBONS F. ARNAUD 14, Faubourg de Lyon, NEVERS R.G. Nevers 490

FABRIQUE DE VOITURES Carrosserie d'automobiles Fournitures pour Carrosserie Et Autos TH. DUJON FILS A SAINCOINS (Cher)

PRODUITS VÉTÉRINAIRES Adrien SASSIN ORLÈANS Spécifique Meteorifuge Elixir Calmant Liniment Sassin Pommade Vulnéraire Poudre Corroborante

Bandages le tous systèmes pour la contenance hernies CEINTURES PERFECTIIONNEES Ceintures médicales pour toutes les ptoses, chute d'estomac, déplacement de rein, grosseesse, obésité pour suites d'opérations, etc. établies spécialement pour essayage cas. Prêts de mesures et chagage à domicile sur demande.

LA FORTUNE VIEN EN DORMANT Vous pouvez gagner 1 MILLION avec un CRÉDIT NATIONAL 568 TIRAGES

PLUS DE CHAUVES PAR LA CHEVINE